



COORDINATION SYNDICALE DEPARTEMENTALE

CGT DES SERVICES PUBLICS

DU MORBIHAN

Monsieur Mickaël GALY
Préfet du Morbihan
10 Place du Général de Gaulle
56000 VANNES

Lorient, le 24 Novembre 2025

Objet : préavis de grève de 0h à 24h pour la journée du mardi 2 décembre 2025, couvrant l'ensemble des salarié.es et agent.es des communes, département du Morbihan, région Bretagne, établissements publics, office de l'habitat, services et entreprises de l'eau et de la thanatologie

Monsieur le Préfet,

Le gouvernement privilégie une économie de guerre au détriment des besoins et de l'intérêt général. Cette configuration budgétaire implique des mesures d'austérité à l'encontre des travailleuses et des travailleurs qui engendrent une augmentation des inégalités sociales, la destruction des services publics et de la sécurité sociale.

Après le recul de l'âge de départ en retraite, la baisse de 10% de notre rémunération lors du congé de maladie ordinaire (ajouté au jour de carence), le gel de la valeur du point d'indice, le gouvernement, par la voix du Premier ministre Lecornu, entend poursuivre sa politique de régression sociale par le biais de nouvelles mesures toujours plus brutales, injustes et inefficaces.

Nous ne l'acceptons pas ! Les fonctionnaires ne sont pas une variable d'ajustements budgétaires !

Les agent.es de la Fonction Publique Territoriale du Morbihan, comme celles et ceux d'autres territoires, sont malmené.es et aspirent à être considéré.es et à avoir des conditions de travail dignes. Nous alertons, notamment depuis la mise en œuvre de la loi dite de transformation de la Fonction Publique, sur la baisse constante du pouvoir d'achat, la perte d'attractivité, les départs d'agent.es et la contractualisation massive d'agent.es sur le département.

Les agent.es fonctionnaires, en CDI et contractuel.les exigent par le biais de la Coordination Syndicale Départementale du Morbihan, la prise en compte des revendications suivantes :

- L'abrogation de la réforme des retraites
- L'abrogation de la loi dite de Transformation de la Fonction Publique
- Le maintien à 100% de la rémunération durant un congé maladie ordinaire et abrogation du jour de carence

Coordination Syndicale Départementale des Services Publics du Morbihan

3 Boulevard Cosmao Dumanoir – bât. L'Astrée – 56100 LORIENT

☎ 02 97 83 05 11- ✉ csdcgtmorbihan@gmail.com

- La stagiairisation de tou.te.s les agent.es contractuel.le.s qui en remplissent les conditions
- Le dégel de la valeur du point d'indice et augmentation à 6€ tout de suite
- L'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes
- L'abandon de tout projet de casse et/ou de privatisation des services publics
- Le déblocage des avancements de grade et promotions internes pour tous les agent.es dès qu'ils remplissent les conditions

Pour l'ensemble de ces revendications, la coordination syndicale départementale CGT des territoriaux du Morbihan dépose un préavis de grève pour la journée du 02 décembre 2025 de 0h à 24h couvrant l'ensemble des agent.es de la Fonction Publique Territoriale du Morbihan.

Nous souhaitons que toutes les mobilisations nationales et/ou locales contribuent à peser sur les choix du gouvernement, à faire reconnaître nos droits, à faire reculer les mesures régressives, et à obtenir satisfaction de nos revendications.

Nos organisations syndicales sont disponibles pour ouvrir des négociations sur les revendications ci-dessus. Les syndiqué.es de la CGT continueront de lutter contre la répression syndicale dans les services.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la Coordination Syndicale Départementale
CGT des Services Publics du Morbihan,

La coordinatrice

Nelly Balva

